

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 13

Artikel: L'Expo 2001: deux ou trois choses que je sais d'elle
Autor: Merlini, Luca
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPO 2001

Deux ou trois choses que je sais d'elle

Par Luca Merlini
Av. Floréal 1
1006 Lausanne

1. Voyage sur l'eau

Au début de l'été 1994, les autorités politiques des cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud, ainsi que des communes de Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon proposaient au Conseil Fédéral un projet en vue d'obtenir l'organisation d'une exposition nationale.

Ce projet, intitulé « Le temps ou la Suisse en mouvement », a été inventé et mis en forme par le journaliste Michel Jeannot et les architectes Laurent Geninasca et Luca Merlini.

Deux autres projets, élaborés l'un sous la responsabilité du canton de Genève, l'autre du Tessin, étaient en compétition.

Fin janvier 95, le Conseil Fédéral choisissait le premier projet cité et donnait pour mandat au comité de candidature de réaliser une étude de faisabilité technique et financière. La responsabilité en a été confiée à deux « project-managers », R. Burckhalter et P. Ugolini, et elle a réuni les compétences de nombreux spécialistes tels qu'architecte et ingénieur navals, ingénieurs en transports, aménagistes, économistes, etc. Remise au Conseil fédéral le 13 février dernier, l'étude conclut à la faisabilité de l'Expo 2001 et le projet sera soumis aux Chambres fédérales avant la fin de l'année.

Les trois auteurs du projet ont participé à cette étude dans l'objectif, notamment, d'assurer que les évolutions dictées par les conditions de faisabilité se fassent dans la logique, la philosophie et l'esprit du concept initial.

Rappelons brièvement de quoi il s'agit. Comme pour tout projet, la phase de conception correspond à la « mise en espace » d'une vision de la société. Pour commencer, il a donc fallu identifier quelques problématiques nouvelles générées par notre société, même si celles-ci ne lui apparaissent pas consciemment comme des lieux où s'opère sa propre transformation. Dans ce cadre, on peut citer la virtualité, la

globalisation, la saturation des espaces physiques et mentaux, soit des phénomènes qui portent à réfléchir à des formes nouvelles d'organisation de l'espace et du temps. L'hypothèse de départ consiste à ne pas considérer l'objet, mais la distance entre objets, et non pas le « bâtiment », mais « l'espace entre les bâtiments » comme point de focalisation ; autrement dit, ce que l'on pourrait qualifier d'espace public ou d'entre-deux. Le thème de l'exposition est né de cette réflexion sur l'espace intermédiaire : toute sa structure spatiale, mais aussi narrative, est donnée par le fait que les points n'existent que par le réseau qui les relie.

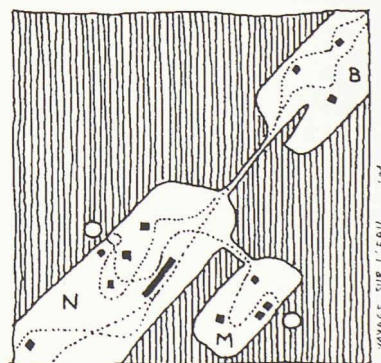
L'espace intermédiaire du Seeland est formé par les trois lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel. Le projet est donc basé sur la transformation de cette étendue en un « espace programmatique ». Des points sont jetés dans l'espace : leur sens est dicté par leur place dans le réseau. Sur terre le point fixe est l'« Arteplage », sur l'eau le point mobile est l'atelier flottant ; fixe, il est unique : c'est l'« Helvétèque ». L'Expo devient un mécanisme en mouvement à l'échelle de la géographie, une géographie dans laquelle le déplacement sur l'eau – les lignes qui relient les points – est simultanément l'espace et le temps de l'exposition.

Un autre constat, relatif à la notion de recherche, est à la base du principe de l'Expo : il apparaît que tout organisme, public ou privé, qui ne se donne pas les moyens de faire de la recherche est destiné à disparaître ; or il en va de même pour un Etat, s'il n'anticipe pas le devenir de la société qui le compose. L'Expo peut – et doit – assumer cette fonction de centre expérimental.

Chaque élément de l'Expo est un sujet de recherche par lui-même et par son système de relations au réseau. A titre d'exemple, on peut considérer l'« Arteplage » comme un laboratoire sur les stratégies de

développement des villes, mais aussi, à travers la signification de son rôle dans le réseau, comme une réflexion sur l'organisation constitutionnelle de la Suisse, le fédéralisme. Cette logique « en cascade » découle du système spatial proposé qui est à la fois forme et contenu.

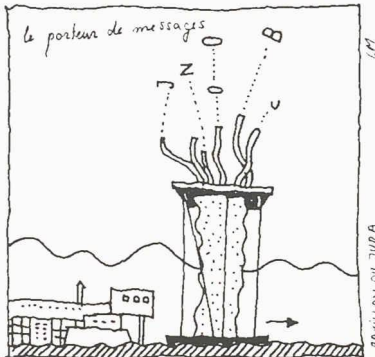
L'esprit, les réflexions ou les envies qui ont fait naître ce projet sauront-ils l'accompagner au cours de sa réalisation ? Certaines craintes ne semblent en effet pas infondées, si l'on considère la structure organisationnelle en train de se mettre en place et la vision quelque peu réductrice qui l'anime. Peut-être conviendrait-il de se remémorer, à titre de défi salutaire, la formule situationniste suivante : « Ce n'est pas en améliorant la chandelle que l'on a inventé l'électricité. »



2. Voyage dans les « petits malentendus sans importance »

On connaît le court roman d'Antonio Tabucchi « Petits malentendus sans importance » : trois personnes qui ont partagé la même jeunesse se retrouvent quelques années plus tard menant des vies tellement antagonistes qu'on pourrait les croire originaires de planètes différentes. Pourtant, leur éloignement n'est que le résultat de l'addition de glissements imperceptibles.

Ce risque de lente dérive, d'autant plus insidieux que celle-ci n'est pas brutale, menace tout projet. S'il est évident que le projet d'Expo



doit offrir et conserver une marge d'évolution, celle-ci doit se référer à la philosophie qui l'a généré et fait choisir, car elle représente un contrat intellectuel. Dire aujourd'hui, comme le font les responsables politiques de l'Expo, qu'une direction culturelle qui s'appuie sur une vision cohérente généraliste n'est pas nécessaire, sous prétexte que l'année 1996 est considérée avant tout comme une année de procédures administratives, équivaut sans doute à un embarquement vers « les petits malentendus sans importance ».

Un exemple nous en est fourni par l'épisode feuilletonesque de l'« Arteplage mobile » du Jura, seul canton organisateur sans lien physique avec la surface des trois lacs. Pour représenter le Jura, il a été proposé d'introduire dans le système un pavillon-ambassadeur amphibie pouvant se déplacer et se déployer vers le ciel dans chaque port. C'est un objet qui transporte tout un imaginaire féérique et inattendu comme une mallette de prestidigitateur et qui, par sa charge poétique et symbolique, a une place exceptionnelle dans l'Expo. Mais en aucun cas il ne s'agit là d'un « Arteplage », dont il n'a ni le sens, ni le rôle, ni la dimension. Cette dénomination, de pure nature stratégique-politique, est finalement porteuse de confusion pour la lisibilité publique du projet. Une succession de telles décisions, chacune relativement anodines, provoqueraient en fin de compte une perte de sens fondamentale.

On pourrait donc craindre qu'une série de « petites incompréhensions » ou de « dérapages de rien du tout » finisse par transformer une exposition en mouvement et en réseau, implantée sur l'eau, en une exposition fixe, sur terre et centrée sur une seule ville. On sait combien les gens peuvent être distraits et terre-à-terre...

3. Voyage dans la distance

L'Expo 2001 aura-t-elle lieu en 2001 ou a-t-elle lieu de 1994 à 2000 et quelques années ?

Chacun d'entre nous a déjà vécu ce type de nuit où l'on ne dort pas parce qu'il y a un concours à terminer, un tract (subversif naturellement) à imprimer, un spectacle à monter. Au petit matin, on a comme un sentiment de légèreté heureuse pour s'être découvert une communauté d'idées, un amour, une solidarité : pour avoir fait ensemble bien plus que pour ce que l'on a fait.

Par analogie, le véritable sens de l'Expo est dans son processus de fabrication, donc dans l'exemplarité et l'esprit novateur des méthodes qui seront mises en œuvre pour sa réalisation. L'Expo 2001 ne doit pas être un lieu où l'on expose l'image d'une Suisse qu'on rêve moderne, mais un rassemblement où apparaît un pays qu'on a modernisé par la manière dont on a fait l'Expo.

Il est par exemple inutile de théoriser sur le partage du travail, si celui-ci n'a pas été appliqué en tant que méthode de travail dans le cadre de la réalisation de l'Expo.

Intermède : conte pour enfants de l'an 2025

Il y a longtemps, au début de ce siècle, quelques Suisses avaient construit en vraie grandeur, à l'échelle de toute une région, un CD-Rom dans lequel humains, édifices et paysages se déplaçaient. A la fin de l'été, quelques fragments, appelés ateliers flottants, quittèrent la région et partirent à la découverte de nouveaux mondes. Ils finirent par appartenir aux lieux qu'ils accostaient brièvement ou

apprivoisaient plus longuement. Certains devinrent le Café Suisse, le Bar des flots du lac ou la Pension Seeland quelque part dans :

- le baroque tropical de Manaus en hommage à Blaise Cendrars,
- les glaces de la Neva dans ce qui s'appelait alors Saint-Petersbourg,
- l'Hudson River entre le pont Verazzano et Miss Liberty,
- la baie de Sydney en forme de rencontre entre un opéra qui ne ressemble pas à un bâtiment et une île suisse qui ressemble à de l'inattendu.

Il paraît que, pour l'Exposition nationale de l'année prochaine, les ateliers flottants vont revenir chargés de légendes et de regards sur l'ailleurs.



4. Voyage dans la forme du contenu

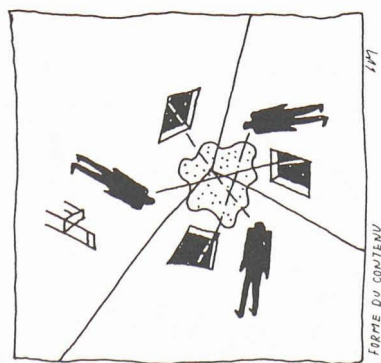
Une exposition nationale est par nature inutile : de ce fait, elle est essentielle. Comme le sont la culture ou la beauté. Quelle est l'utilité d'un coucher de soleil ? Et son contenu ? Et celui de Venise ? Pourtant Venise est part de nous-mêmes et sa forme en est devenue le contenu en tant que déclencheur de bribes d'inconscient qui sont en nous.

S'évertuer, dans le cas de l'Expo, à tenir un discours sur le contenu indépendant de la structure spatiale est une position dépassée. On sait par exemple aujourd'hui, que c'est la découverte de la structure formelle en double spirale de l'ADN qui a permis d'en comprendre la substance.

La question n'est pas de définir le contenu de l'Expo en termes qualitatifs (ou idéologiques), soit de déterminer ce qu'elle doit dire. La question est paradoxalement d'ordre quantitatif: il faut s'interroger sur les sujets que l'on veut faire passer à travers la grille de lecture et d'expérimentation qu'est la structure de l'Expo (c'est-à-dire laisser à l'Expo le soin de faire apparaître ce qu'elle veut dire). L'Expo est par elle-même l'instrument du qualitatif, voire de la qualification, en ce qu'elle constitue une merveilleuse machine à multiplier les regards et à transformer cette multiplicité en forme sociétale.

L'Expo n'a besoin ni de contenu, ni de scénographie, dans la mesure où son mécanisme est sa propre scénographie et où cette dernière fabrique son contenu en jetant les points de vues les uns contre les autres.

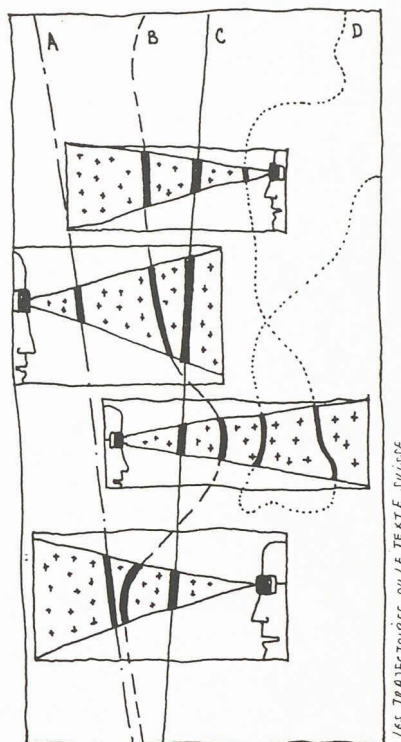
Comme nous le rappelle Nicolas Bouvier dans *L'usage du monde*: «Un voyage se passe de motifs. Il ne tarde pas à prouver qu'il se suffit à lui-même. On croit qu'on va faire un voyage, mais bientôt c'est le voyage qui vous fait, ou vous défait.» Le contenu est purement affaire d'espace.



5. Voyage dans le texte suisse: modélisation

Le sens de l'Expo réside vraisemblablement davantage dans l'invention d'une méthode pour se déplacer dans le savoir, que dans la définition du savoir lui-même.

Une approche du voyage dans le texte suisse – ou plutôt une ma-



nière de le représenter – pourrait être décrite comme suit: l'espace est traversé de trajectoires thématiques (A. Environnement; B. Amour; C. Corps; D. ...; E. ...). Chacune de ces trajectoires, droites ou courbes variables, est constituée de points. Chaque point est un «temps» du thème, c'est-à-dire une interprétation possible de celui-ci en un moment, un lieu ou un état d'esprit donné. Dans cet univers galactique, on introduit des plans sécants qui coupent chacun une partie du faisceau de trajectoires. Chaque plan est le voyage d'un visiteur, c'est aussi une gare intermodale du texte suisse.

Le rôle de l'organisateur de l'Expo ne consiste donc pas à définir la forme des trajectoires (qui doit relever du hasard), mais simplement à rendre possible les interconnexions (qui, elles, sont du domaine de la nécessité).

6. Voyage dans le vide: hommage à Tom et Jerry en forme de chute

Avez-vous remarqué que, dans les dessins animés, les héros ne tombent dans le vide que lorsqu'ils prennent conscience de celui-ci? S'il y a une attente à propos de l'Expo, elle est dans l'invention de cette inconscience qui permet aux chats et aux souris de voler ou à un peuple alpin de se retrouver sur l'eau.

Arteplage (extrait du rapport de faisabilité)

(Arteplage: *nom masculin, mot-valise formé à partir de la collusion des termes « artificiel/artefact » et « plage »; lieux situés en bordure des lacs à Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains, où se réalise la partie terrestre de l'Expo 2001*)

Les principes d'aménagement de l'Arteplage doivent prendre en compte les conditions suivantes.

- Chaque Arteplage est partie d'un ensemble (les quatre Arteplages forment une entité) et doit être compris en tant que tel. Simultanément, chaque Arteplage est le prolongement d'une ville vers le lac: en ce sens il doit présenter des caractéristiques locales spécifiques. Il s'agit donc de traiter cette dualité entre spécificité et entité.
- L'Exposition nationale est éphémère à l'intérieur d'un aménagement qui doit présenter des caractères de durabilité. Il s'agit donc de déterminer les critères qui régissent l'éphémère ou le durable.
- L'organisation de l'Arteplage doit être conforme à l'idée de réseau: à l'image du tronc d'arbre, entre les racines et les branches, l'Arteplage doit chercher des ramifications vers la ville et le lac.
- Au stade actuel des études, il convient de proposer une structure forte et claire permettant de caractériser l'Arteplage. Cette structure doit par ailleurs offrir une souplesse suffisante pour prendre en compte, d'une part, les dimensions et configurations propres à chaque site et, d'autre part, les évolutions encore à venir, que celles-ci soient d'ordre programmatique, juridique ou logistique.
- L'Arteplage doit proposer un aménagement festif avec peu de moyens.

Pour répondre aux points décrits ci-dessus, la proposition d'aménagement de l'Arteplage type repose sur les principes suivants.

- Un cheminement attractif doit conduire les visiteurs à travers la

ville (de la gare ou du parking) vers l'Arteplage.

- Une exposition de ce type est indissociable de la notion d'éphémère: l'aspect événementiel de l'Exposition nationale réside donc aussi dans son caractère passager. Ce qui, en revanche, va dans le sens d'une planification à long terme est la mise en place des lignes de développement des villes vers leur lac: cela est affaire de tracé, de paysage, mais aussi d'habitudes et d'envies à créer (aller vers le lac et comment y aller). En conséquence, l'aménagement définitif prévu dans les Arteplages consiste essentiellement dans le (re)traitement des quais et dans la définition de la trame d'accessibilité et d'occupation des rives, notamment en établissant des règles pour se

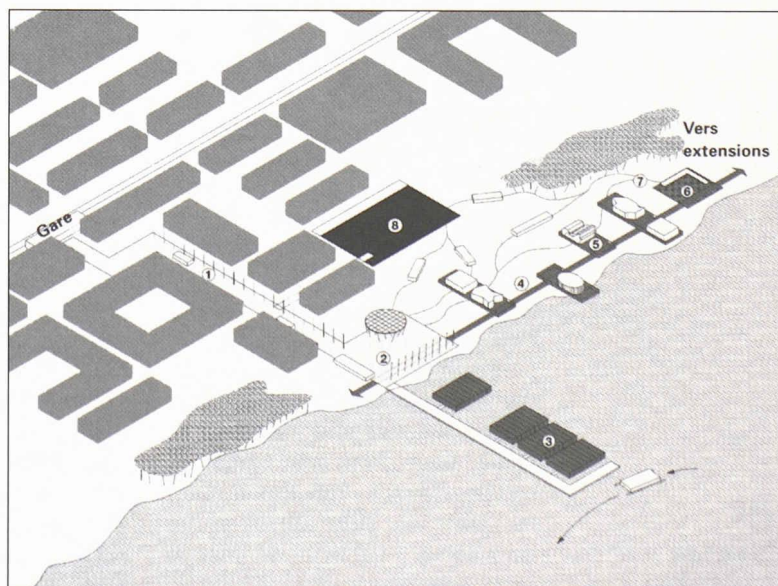
« glisser » dans le cadre végétal actuel. 245

- Un principe architectural doit être mis en place, qui permette de donner une image cohérente à l'ensemble des Arteplages, tout en laissant, d'une part, une large marge de manœuvre d'expression architecturale pour tous les pavillons dans le cadre des concours d'architecture et autorisant, d'autre part, d'éventuels regroupements thématiques.
- L'Arteplage doit se décomposer en éléments, dont certains peuvent varier par la dimension et le nombre, afin de répondre à la spécificité de chaque Arteplage.
- L'Arteplage type sera constitué des éléments suivants: *il corso, la piazza, les ateliers flottants, il viale, i cortili, le osterie, i vicoli, il campo.*

Arteplage type

- 1 Corso
- 2 Piazza
- 3 Ateliers flottants
- 4 Viale
- 5 Cortile
- 6 Osterie
- 7 Vicoli
- 8 Campo

-  Pavillons: eau + terre
-  Restauration (fermé)
-  Pôles d'attractions sur corso
-  Végétation
-  Espace couvert



Les ateliers flottants (extrait du rapport de faisabilité)

Une des caractéristiques principales de l'Exposition nationale 2001, *Le temps ou la Suisse en mouvement*, est le rapport étroit qu'elle entretient avec l'élément aquatique: trois lacs deux canaux, cinq Arteplages. Au-delà de sa portée symbolique, l'attrait de cet élément est mis en forme et en mouvement grâce à la partie architecturale « navale » de l'Exposition: vingt navettes rapides et vingt Ateliers flottants, lieux d'exposition.

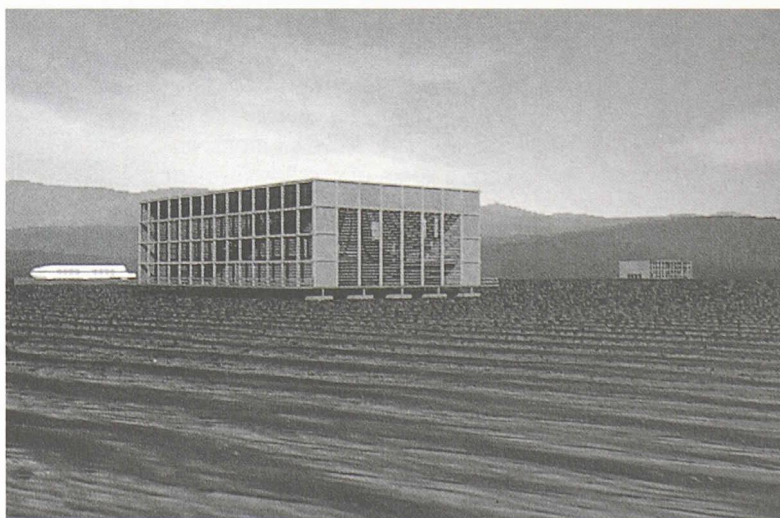
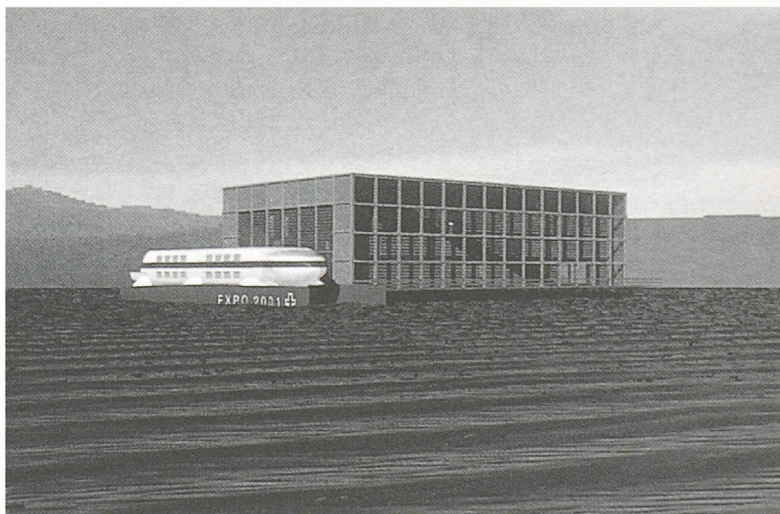
Alors que les navettes rapides sont le vecteur du mouvement, les Ateliers flottants sont le prolongement de l'Arteplage. Ils sont un seuil entre terre et eau: tout en étant rattachés à la première, ils offrent la possibilité d'aller là-bas, au large, symboliser la liberté qui est la nôtre. Ils sont dédiés aux cantons, ces unités politiques rattachées à la fédération, mais conservant une large autonomie, qu'il s'agisse de culture, de gestion ou de pouvoir. Les Ateliers flottants sont la métaphore de cette Suisse qui doit retrouver, à l'aube du troisième millénaire, ce qui a fait son image.

(...)

Dans leur principe, les Ateliers flottants sont des structures éphémères sur l'eau. Faisant partie intégrante des surfaces d'exposition couvertes de l'Arteplage, ils sont en quelque sorte la porte d'entrée – ou de sortie – de celui-ci, en même temps que le repère unitaire de cette exposition « décentralisée ». L'accès aux navettes est dissocié de l'accès aux Ateliers flottants, afin de permettre la fluidité du réseau indépendamment de la charge en visiteurs. Les infrastructures à terre sont construites sur l'eau en prolongation des Arteplages. Les espaces d'accès aux Ateliers sont disposés soit de manière frontale, soit de manière latérale, voire selon une combinaison des deux, en fonction du lieu. Les jours de forte affluence, les cinq Ateliers flottants de chaque Arteplage sont amarrés le long de

la berge. Leur localisation est étudiée pour chaque Arteplage en fonction du projet de celui-ci, et des caractéristiques naturelles des sites: vent, vagues et spécificité des cadres paysagers qui leurs sont propres.

Les jours de moindre affluence et de beau temps, quelques Ateliers peuvent être remorqués au large des quatre Arteplages fixes, devenant à tour de rôle des espèces d'îles flottantes au milieu des trois lacs.



L'Helvétèque trouve son sens et sa raison d'être dans un double rôle à la fois symbolique et logistique. Elle repose sur les principes suivants.

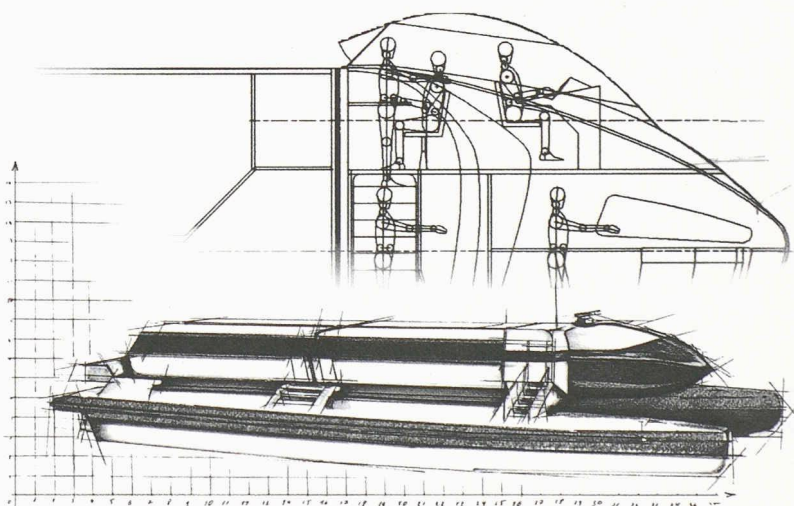
- Elle est une île artificielle ancrée au milieu du lac de Neuchâtel, qui offre quatre lieux d'accostage correspondant chacun à un Arteplage fixe. A l'image des Ateliers flottants, sa base consiste en une plate-forme faite d'éléments préfabriqués assemblés, d'une surface d'environ 8000 m². Sa longueur de 400 m a été arrêtée en fonction des rayons nécessaires aux manœuvres des navettes.
- Cœur du réseau de transport sur l'eau par lequel transitent la majeure partie des navettes en provenance et à destination des quatre Arteplages fixes, elle joue le rôle de «débarcadère tournant», d'aiguillage central, permettant au visiteur par le biais d'un possible transbordement des alternatives à son premier lieu de destination.
- Élément hautement symbolique, elle doit offrir une image forte qui dépasse la traduction littérale de sa fonction première. De jour comme de nuit, la vision qui se dégagera de l'Helvétèque se devra d'être particulièrement attrayante.

(...)

De jour, l'Helvétèque offre deux visages aux regards des riverains. L'un est constitué d'une gigantesque toile colorée de 400 m de long par 20 m de haut, suspendue au-dessus de la surface de l'eau, percée par quatre lettres géantes indiquant les quatre lieux de destination que sont les Arteplages. L'autre est un horizon urbain se détachant de cette toile, composé de vingt-trois parallélépipèdes de couleur rouge aux dimensions et proportions très différentes.

De nuit, seules les quatre lettres illuminées, B pour Bienne, M pour Morat, N pour Neuchâtel, Y pour Yverdon-les-Bains, posées sur la masse sombre du lac sont visibles. De près, le «mur» de toile coloré

révèle sa vraie composition: il est constitué d'une structure porteuse métallique en treillis supportant près d'un millier de drapeaux tendus sur des cadres pivotants. Les armoiries des trois mille quinze communes de Suisse sont imprimées sur ces drapeaux qui, en fonction des vents, changent d'orientation et offrent à chaque instant des effets chromatiques différents.



Navette rapide IRIS